

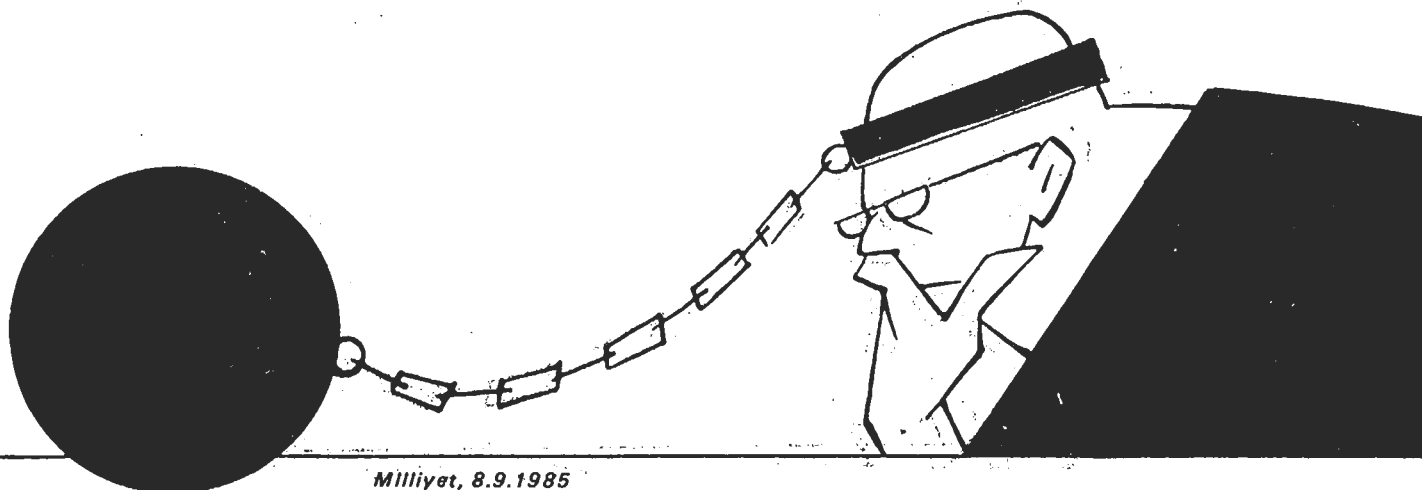


INFO-TÜRK INFO-TÜRK INFO-TÜRK

bulletin mensuel • monthly bulletin • maandelijks bulletin

107

9EME ANNEE • EDITE PAR LE COLLECTIF TURC D'EDITION
ET DE DIFFUSION • INFO-TURK • RUE DES EBURONS 31 •
1040 BRUXELLES • TEL: (32-2) 230 34 72 • ABONNEMENT
ANNUEL: 500 FB • CCP 000-1168707-45 • ISSN 077 - 9664



Milliyet, 8.9.1985

LE CHANTEUR FOLK RUHI SU VICTIME DU TERRORISME D'ETAT

Alors que l'on commémorait le premier anniversaire du décès de Yılmaz Güney, lauréat du prix "La Palme d'Or" au Festival de Cannes de 1982 et décédé le 9 septembre 1984, en exil, les peuples de Turquie ont appris avec tristesse la mort d'un autre de leur artiste distingué, le 22 septembre 1985.

De même que Güney, Ruhi Su, âgé de 73 ans et un des chanteurs folk les plus célèbres de Turquie, est mort victime de la répression exercée par le régime turc. Depuis longtemps, il souffrait d'un cancer et ses médecins déclaraient qu'il devrait être hospitalisé en Allemagne. Mais le gouvernement turc, ignorant les rapports médicaux, a refusé jusqu'à voici deux mois, de lui délivrer un passeport. Récemment, suite aux protestations de quelques personnalités allemandes, son passeport lui fut délivré mais malheureusement trop tard.

Ruhi Su était né à Van et fut diplômé du Conservatoire d'Etat d'Ankara en 1942 et se distingua comme l'un des meilleurs chanteurs à l'Opéra National. Il fut arrêté en 1952, en raison de ses opinions politiques, et condamné à 5 ans d'emprisonnement.

Après sa libération, il se consacra exclusivement à la musique folklorique turque et gagna une réputation internationale par ses concerts et ses disques long-playing. Son but ultime était l'universalisation de la musique folklorique turque. Il est d'ailleurs considéré comme un maître par tous les chanteurs modernes turcs.

Ses funérailles ont eu lieu à Istanbul et plus de 5.000 personnes y assistèrent et entamèrent une manifestation contre la répression. La police a procédé à l'arrestation d'environ 150 personnes.

PERSECUTION D'AZIZ NESIN

Le gouvernement turc a refusé de délivrer un passeport également à Aziz Nesin, humoriste réputé et Président de l'Association des Ecrivains de Turquie. Récemment, il a été invité par l'Union Nationale des Journalistes du Royaume-Uni (NUJ) à une conférence à huis clos sur les media en Turquie et qui doit se tenir à Londres, le 13 octobre 1985.

Puisque le gouvernement ne lui permet pas de se rendre à l'étranger, Aziz Nesin a adressé une lettre au Général Evren ainsi qu'au Président de l'Assemblée Nationale, au Premier Ministre, au Chef de l'Agence Nationale de Renseignement, au Ministre de l'Intérieur et au Chef de l'Etat-Major, et déclare que, si sa lettre n'obtient pas de réponse à la date du 1er septembre, il se verra dans l'obligation d'informer le NUJ de l'attitude arbitraire des autorités turques. Quant il avait eu une attaque cardiaque en 1983, Aziz Nesin avait déjà demandé d'obtenir un passeport afin de se rendre aux Etats-Unis pour y subir une intervention chirurgicale, mais sa requête avait été refusée.

Nesin, âgé aujourd'hui de 70 ans, attend toujours d'être jugé dans le procès dirigé contre 59 intellectuels accusés d'avoir adressé une pétition au "Président de la République". (Voir Bulletin numéros 105-106)

EVREN CONTRE L'AMNISTIE

La réponse du Général Evren aux institutions parlementaires européennes c'est-à-dire le Conseil de l'Europe et le Parlement Européen, qui avaient souligné qu'une amnistie de tous les prisonniers politiques était une condition sine qua non à l'amélioration des relations euro-turques, a de nouveau été un "non" catégorique.

Dans son allocution nationale rendue publique pour marquer l'ouverture de l'Assemblée Nationale turque, le 1er septembre 1985, le Président-Général a déclaré que les débats autour d'une amnistie dans le pays faisaient montre d'une attitude humanitaire mais il ajoutait que: "Les amnisties basées sur des intérêts et des stratégies d'ordre politique avaient causé du tort à la Turquie, par le passé.

"Nous avons eu pas mal d'expérience... Je crois que le Parlement turc ignorera la propagande faite régulièrement en faveur de ceux qui ont commis des crimes relevant de l'article 14 de la Constitution turque, principalement ceux qui ont commis des crimes contre l'existence seule de l'état."

Evren déclarait également que la campagne lancée dans le pays et à l'étranger pour l'abolition de la peine de mort est soutenue par plusieurs pays européens. "Je me demande pourquoi ces parlementaires européens ne font pas de semblables suggestions aux Etats-Unis, à l'URSS ou aux autres pays socialistes. Je dois avouer que j'ai bien eu du mal à comprendre la logique de telles suggestions. Nous ne devons jamais oublier que plus de 5.500 personnes ont vu la mort pendant cette presque-guerre civile et pendant ces jours de 'troubles'," a-t-il aussi déclaré.

De même, le Premier Ministre Turgut Ozal, à son retour des Etats-Unis, déclarait, le 19 septembre, que son parti n'a jamais promis à quiconque d'octroyer l'amnistie aux prisonniers politiques. "Pourquoi les considérez-vous comme des victimes de la fatalité? Sommes-nous responsables de leur emprisonnement? Le problème de l'amnistie ne devrait pas être l'objet de polémiques" a-t-il déclaré.

Quant à l'opposition de gauche, le Parti de la Social-Démocratie (SODEP) et le Parti Populiste (HP) croient que l'amnistie est devenue une nécessité en raison du rapide changement social, du désordre dans les structures économiques, du nombre extravagant de procès politiques, des conditions insatisfaisantes dans les prisons et des condamnations à mort.

Les deux partis ont constitué une commune pour se pencher sur le problème de l'amnistie. D'après les travaux de cette commission, le Président déclarait, le 5 septembre, que la Commission proposerait l'amnistie pour les crimes reconnus à la date du 8 août. Il a déclaré que les peines de mort seraient commuées en peines de trente années d'emprisonnement et que les peines d'emprisonnement à vie seraient réduites à 24 ans.

La proposition préliminaire stipule qu'aucune enquête ne sera menée pour les crimes politiques passibles de dix années d'emprisonnement, et que ceux qui ont été condamnés à 10 ans ou moins seront graciés.

Bien que les deux partis de gauche bénéficient d'un soutien populaire important et que leur crédibilité ait plutôt augmenté depuis qu'ils ont annoncé qu'ils constitueraient ensemble un parti social-démocrate unique, sur les 400 sièges que comporte l'Assemblée Nationale, le HP y est représenté que par 113 députés alors que les deux partis de droite détiennent la majorité absolue avec 265 députés. N'ayant pas été autorisé à participer aux dernières élections législatives, le SODEP n'est pas représenté à l'Assemblée. Dès lors, il semble très difficile de décréter une amnistie en conformité avec la proposition des deux partis de gauche.

SALAIRE MINIMUM GARANTI CONTROVERSE

Une commission spéciale réunie sous la présidence du Ministre du Travail Mustafa Kalemli a décidé d'augmenter le salaire minimum garanti, bloqué depuis trois ans; celui-ci qui était de 24.525 LT brut a été élevé à 41.400 LT.

La Confédération des Syndicats des travailleurs de Turquie (TURK-IS) exigeait un changement radical du système d'évaluation employé dans le calcul du taux d'augmentation du salaire minimum garanti et demandait une augmentation de presque 110 pc alors que le gouvernement et les représentants patronaux réclamaient une augmentation analogue à celle des taux salariaux des services publics, c'est-à-dire une augmentation de 40 pc.

Le taux d'augmentation finalement adopté après de longues négociations est de 68,81 pc.

Le montant net du salaire minimum garanti était précédemment de 16.996 LT, ce qui couvrait difficilement 29,6 pc des dépenses à la consommation d'une famille de quatre personnes qui s'élèvent à 57.368 LT.

Le montant net du nouveau salaire minimum garanti mensuellement est de 27.875 LT et est loin de couvrir les dépenses mensuelles à la consommation dont il est question ci-dessus.

D'après une enquête publiée par le "Turkish Daily News", le 23 août 1985, le rapport entre le salaire minimum garanti brut et le revenu mensuel par personne a progressé depuis 1982 au détriment des salariés.

ANNEE	Salaire minimum (LT)	Revenu par personne (LT)	Taux (pc)
1981	10.000	12.040	83,1
1982	16.200	15.718	103,1
1983	16.200	20.244	80
1984	24.525	31.625	77,5
1985	24.525	46.248	53

INFORMATIONS ECONOMIQUES ALARMANTES

Le gouvernement d'Ozal a récemment pris une série de mesures destinées à renforcer davantage la politique monétaire rigoureuse qui régit l'économie actuellement.

Suite à cette nouvelle série de mesures:

- Les banques vont ajuster leurs propres taux de marché des changes sans aucune limitation de la Banque Central.

- Les taux d'intérêts ont été augmentés pour les dépôts à long terme et diminués pour ceux à court terme. Pour les dépôts à terme d'un an, le taux d'intérêt est passé de 45 pc à 56 pc.

De l'avis des experts en économie, ces mesures seraient le signe que le gouvernement admet le fait que le taux d'inflation restera supérieur à la cote des 50 pc pour la fin 1985.

L'OCDE a annoncé que le taux d'inflation de ces derniers douze mois, en Turquie, a atteint 40,6 pc et que la hausse des prix pour la première moitié de l'année 1985 a été de 22,5 pc.

Pour une meilleure illustration de l'inflation que connaît la Turquie, nous reproduisons un tableau paru dans le *Turkish Daily News* du 21 août. (Voir: page 3)

D'autre part, le déficit commercial extérieur de la Turquie pour la première moitié de 1985 atteint 1,38 milliards \$, une augmentation de l'ordre de 6,6 pc par rapport aux six premiers mois de l'année 1984.

Les exportations, pour les six premiers mois de 1985, n'ont augmenté que de 3,1 pc par rapport à la même période en 1984 et se montent à 3,64 milliard \$.

	1980	1985
Salaire quotidien moyen . . .	426,96 LT . . .	1.790 LT
	(8,93 \$)	(3,37 \$)
Sucre (1 Kg)	16,5 LT	175 LT
	(0,35 \$)	(0,33 \$)
Fromage (1 Kg)	120,00 LT	1.200 LT
	(2,50 \$)	(2,26 \$)
Riz (1Kg)	30,00 LT	310 LT
	(0,63 \$)	(0,58 \$)
Huile d'olive (1Kg)	80,00 LT	790 LT
	(1,67 \$)	(1,50 \$)
Viande de bœuf (1 Kg) . . .	200,00 LT . . .	1.200 LT
	(4,18 \$)	(2,26 \$)
Machine à laver	23.250,00 LT . .	150.000 LT
	(486 \$)	(283 \$)
Réfrigérateur	25.000,00 LT . .	160.000 LT
	(523 \$)	(302 \$)
Four	17.000,00 LT . .	98.500 LT
	(356 \$)	(185 \$)
Chaussures	1.700,00 LT . . .	8.500 LT
	(35 \$)	(16 \$)
Batiste de coton (1 Kg) . . .	40,00 LT	210 LT
	(0,84 \$)	(0,40 \$)
Bois de chauffage (1 Kg) . .	700,00 LT	5.625 LT
	(14 \$)	(10,5 \$)
Pain (1 Kg)	12,77 LT	150 LT
	(0,26 \$)	(0,28 \$)

Les importations pour la première moitié de 1985 ont augmenté de 4 pc par rapport à celles de la même période en 1984 et sont évaluées à 5,01 milliards \$. Le déficit du commerce extérieur de la première moitié de l'année 1984 était de 1,29 milliard \$.

Quant à la croissance du revenu national, la moyenne enregistrée pour la période de ces cinq dernières années montre une baisse par rapport aux trois périodes de plans quinquennaux qui précèdent.

Les taux comparés de croissance et d'inflation pour les 22 dernières années comme suit:

Périodes de plans quinquennaux:	taux de croissance	taux d'inflation
1963 - 67	6,6 pc	5,2 pc
1968 - 72	7,1 pc	11,2 pc
1973 - 77	6,4 pc	21,6 pc
1981 - 85	4,5 pc	38,3 pc

AUGMENTATION DES DETTES DE LA TURQUIE

Les dettes à court terme de la Turquie, pour la première moitié de 1985, ont augmenté de 8,8 pc et se montent à 4,90 milliards \$ contre 4,51 milliards à la fin de 1984, selon un rapport de la Banque Centrale.

Le rapport destiné aux banques internationales indique que le montant total des dettes, comprenant les emprunts au Fond Monétaire International, s'élève à 21,68 milliards \$ pour les six premiers mois de l'année contre 21,32 milliards à la fin de l'année dernière et correspond à une augmentation de 1,7 pc.

Les dettes à moyen et long terme ont diminué à 16,77 milliards \$ pour les six premiers mois contre 16,82 milliards à la fin du mois de décembre, toujours selon ce rapport.

Le rapport montre aussi une chute de 12,3 pc du montant des réserves de devises étrangères, ces six premiers mois, celles-ci n'atteignent plus que 3,47 milliards \$ contre 3,90 milliards à fin 1984.

La Turquie est toujours en sixième position des pays les plus endettés, après le Brésil (100 milliards \$), le Mexique (96 milliards), l'Argentine (48,4 milliards),

le Vénézuéla (35 milliards) et les Philippines (26 milliards).

Le Premier Ministre, Turgut Ozal a révélé, le 16 septembre, que la Turquie n'avait pas l'intention de renouveler son accord "standby" avec le Fond Monétaire International.

Le premier accord "standby" entre la Turquie et le FMI avait été signé en 1978 alors que le pays traversait une grave crise financière, la Turquie était alors dans l'impossibilité d'honorer ses dettes extérieures d'un montant de 15 milliards de dollars et d'importer les matières indispensables pour la continuation du fonctionnement de ses industries. La Turquie reçut alors 1,65 milliards \$, du Fond, en prêts s'échelonnant pour la période de 1978-82.

Malgré la déclaration d'Ozal dont il est question, la planification de l'économie turque dépend toujours principalement des directives du FMI.

Le 5 septembre, une délégation du FMI composée de cinq personnes arrivait à Ankara pour réexaminer l'économie de la Turquie et tenir des pourparlers avec les différents milieux de l'économie. Pendant ces pourparlers, le point le plus important à l'ordre du jour concernait les données nécessaires au rapport annuel du FMI concernant l'économie turque. Bien que la Turquie ne signera pas un nouvel accord "standby" avec le FMI, le rapport qui doit être établi par cette commission constituera le principal indicateur pour les banques et les institutions de prêts internationales afin de déterminer leur politique de crédit à l'égard de la Turquie.

Le Secrétariat du FMI et son bureau en Turquie sont amplement satisfaits des résultats atteints par la Turquie pour la période 1980-1984: "la Turquie est parvenue à combler considérablement le déficit de sa balance des paiements: le remboursement des emprunts continue conformément au programme." A cet égard, la Turquie a été citée par le FMI comme l'unique succès parmi tous les pays en voie de développement. "Ainsi, la Turquie est la preuve vivante de comment un programme de stabilisation édifié par le FMI a pu sauver un pays au bord de la banqueroute et le transformer en valeur sûre avec une excellente réputation au point de vue crédit."

Mais ceci n'est qu'une partie de l'histoire. L'amélioration en matière de balance de paiements doit aussi une grande part à une diminution considérable des paiements en devises étrangères, au prix d'un déclin en matière de croissance et d'industrialisation et d'un accroissement comparatif des exportations, conséquence des lourdes contraintes que fait peser la demande intérieure.

Vu sous cet angle, le miracle turc découle d'un resserrement et d'une récession économiques. Le chômage est passé de 16 à 20 pc. L'espoir que les investissements de capitaux étrangers seraient d'un quelconque secours a été tué dans l'oeuf. Le secteur privé n'est pas en état de combler le vide créé par le secteur public. L'accroissement des taux d'intérêt et de l'inflation ont suffi à paralyser le monde d'affaires turc habituée depuis longtemps à bénéficier de facilités dans l'obtention des crédits à bon marché.

Le FMI de son côté n'apprécie pas la lenteur avec laquelle les décisions économiques sont prises. Ainsi que d'autres observateurs, le FMI croit que beaucoup de décisions importantes sont prises sur le coup sans considération aucune pour ce qu'elles impliquent à plus long terme ou à une plus grande échelle.

De plus, les jours tranquilles prennent fin pour la Turquie endettée. D'après le programme de remboursement annoncé par la presse turque, la Turquie sera obligée d'effectuer les remboursements suivants pour la prochaine période quinquennale:

2.600 millions \$ en 1985
 2.387 millions \$ en 1986
 2.429 millions \$ en 1987
 2.414 millions \$ en 1988
 2.074 millions \$ en 1989

Quel que soit le texte qui sera rédigé par la mission du FMI, il est à présent clair que l'approche classique du FMI ne suffira pas à résoudre les problèmes économiques et financiers de la Turquie.

CHUTE DES CAPITAUX ETRANGERS

Le revenu des capitaux étrangers s'élève à 138,5 millions \$ pour le premier semestre. Ceci indique une baisse significative de 61,1 pc par rapport à la période correspondante en 1984.

182 compagnies étrangères qui voulaient investir en Turquie y ont été autorisées par l'Organisation de Planification de l'Etat (DPT). Toutefois, les autorités du DPT signalent que l'an dernier 104 compagnies étrangères ont apporté un total de 355,9 millions \$ en investissements.

Le DPT affirme que 95,1 millions \$ du capital total sera utilisé pour le financement de nouveaux investissements. L'effondrement par secteur de la circulation des capitaux étrangers se résume comme suit:

Industrie d'engrais chimiques. 42 millions \$
 Alimentation 20 millions \$
 Secteur du tourisme. 12,9 millions \$
 Chimie-exploitation minière
 Sidérurgie 14,5 millions \$

Quant à l'origine des capitaux investis:

USA: 8,9 millions par 21 firmes
 RFA: 7,4 millions par 24 firmes
 Angleterre: 17,4 millions par 12 firmes
 Suisse: 8,9 millions par 21 firmes
 Hollande: 8,7 millions par 11 firmes
 Iran: 1,7 millions par 16 firmes
 France: 6,2 millions par 4 firmes
 Arabie Saoudite: 3,9 millions par 5 firmes
 Bulgarie 2,2 millions par une firme
 Danemark: 6,9 millions par 2 firmes
 Syrie: 1,1 million par 15 firmes

Alors que le flux total des capitaux étrangers de 1954 à 1980 n'était que de 228,1 millions \$, ces dernières cinq années, les investissements étrangers enregistrés annuellement ont connu une hausse considérable grâce à l'adoption par le gouvernement d'une nouvelle politique d'investissements étrangers:

1980. 97 millions \$
 1981. 338 millions \$
 1982. 167 millions \$
 1983. 103 millions \$
 1984. 207 millions \$

Pendant la période des quatre premières années, 64 pc du montant total des investissements étrangers proviennent d'arriérés commerciaux non-garantis, ce qui ne peut être considéré comme un réel investissement de capitaux étrangers.

Parmi les firmes étrangères qui investissent en Turquie, on trouve: American Express, Bayer, BMC, BP, Chase Manhattan Bank, Ciba-Geigy, Citybank, Club Méditerranée, Daimler-Benz, Fiat, General Electric, Ford, Goodyear, Henkel, Hoechts, International Harvester, MAN, Mannesman, Merck, Mobil, Nestlé, Northern Telecom, Pfizer, Philips, Pirelli, Renault, Hoffman-La Roche, Sandoz, Shell, Siemens, Thyssen, Unilever, Uniroyal and Wyeth.

Ayant observé une baisse récente dans la circulation des capitaux étrangers en Turquie, le gouvernement turc a conclu un nouvel accord, le 16 juillet 1985, à Washington, qui comporte diverses clauses de garantie pour les hommes d'affaires américains.

D'après ce nouvel accord, les capitaux américains investis en Turquie ne seront pas "nationalisés sauf pour ce qui est d'intérêt public", les milieux d'affaires américains ne devront pas se livrer à des travaux d'écriture supplémentaires concernant leurs investissements et les banques américaines pourront faire les transferts d'argent immédiatement sans qu'aucune taxe additionnelle ne leur soit imposée. De plus, l'accord garantit également la sécurité des hommes d'affaires américains en cas de "troubles".

Le quotidien "Cumhuriyet" du 18 juillet rapporte que de semblables garanties seront accordées prochainement aux hommes d'affaires de cinq autres pays.

Antérieurement, le 11 mars 1985, le Conseil des Ministres avait déjà décrété une réduction de la taxe sur les cigarettes et l'alcool importés afin de stimuler la circulation des capitaux étrangers.

CENTRALE NUCLEAIRE EN TURQUIE

La Compagnie d'Electricité turque et la Société d'Energie Nucléaire canadienne ont signé, le 14 août, un accord préliminaire pour la construction, la gestion et la conversion en propriété turque de la première implantation nucléaire dans la région côtière d'Akkuyu.

Une compagnie mixte sera mise sur pied par les deux sociétés avec un capital initial de 125 millions \$. Un consortium dirigé par ACEL en possèdera 60 pc des parts tandis que la Compagnie d'Electricité turque en possèdera 40 pc.

L'entreprise commune achèvera la construction de la centrale et puis l'administrera pour 15 ans. Après ce délai, la propriété de la centrale en reviendra à la Compagnie d'Electricité Turque.

Son réacteur de 665 megawatts produira 4 milliards de kilowatt/heure d'électricité annuellement.

POURSUITES CONTRE DES TRAVAILLEURS

Le 20 août, la Direction d'Exploitation Minière turque a ouvert une enquête contre un millier de mineurs qui avaient mené une action contre la prolongation de leur temps de travail. 70 d'entre eux ont subi une retenue de salaire d'un jour comme mesure disciplinaire.

D'autre part, le 4 juin, dix-sept représentants syndicalistes ont été appréhendés par la police et interrogés au sujet de la déclaration faite par le Président du DYP (Partie de la Voie Juste), Hüsamettin Cindoruk, lors de leur visite au siège du Parti.

Les syndicalistes sont accusés de n'avoir pas tenu compte de la Loi sur les Syndicats qui interdit toute collaboration entre les syndicats et les partis politiques.

AVERTISSEMENTS DE L'OIT A LA TURQUIE

Un représentant de l'OIT, John Murray, prenant la parole lors d'une séance de travail syndicale, à Trabzon, le 16 août, déclarait:

"La Turquie fait partie du monde occidental. Les règles de ce monde comportent de larges droits en matière de travail. L'admission de la Turquie dans le monde occidental n'est possible qu'au-travers d'opinions favorables d'organisations internationales telles que l'OIT, et de l'existence de droits pour les travailleurs, dans ce pays. La Turquie ne peut améliorer ses relations avec le Marché Commun, le Parlement Européen ou le Conseil de l'Europe si l'OIT ne reconnaît pas l'existence de ces droits."

D'après le quotidien *Milliyet* du 2 septembre 1985, l'Organisation Internationale du Travail a déjà, à huit reprises, averti le gouvernement turc qu'il devrait respecter les droits syndicaux.

TERREUR D'ETAT

CHASSES A L'HOMME POLICIERES

Suite à la mise en application de la Loi sur les pouvoirs de la police, les policiers font la chasse aux personnes "immorales".

La nouvelle loi investit les policiers d'une mission de gardiens de l'ordre moral avec la possibilité pour eux de réprimer tous les comportements qu'ils estiment déviants.

En service comme durant leurs loisirs, ils appréhendent les personnes qui à leurs yeux ne respectent pas les critères de la morale et les placent en garde à vue pour une période de 24 heures durant laquelle ils sont dûment fichés.

Le quotidien *Cumhuriyet* du 10 septembre rend compte de l'arrestation d'un couple, appréhendé par un policier, alors qu'il se promenait la nuit, au bord de la mer, à Istanbul.

D'après le même journal, le 9 septembre à Ankara, un policier a abattu par balles un marchand ambulancier sous prétexte qu'il avait tenté de s'enfuir.

Toujours à Ankara, un groupe de médecins a été emmené au poste de police sous l'accusation d'avoir consommé de la bière à un buffet.

Le 10 septembre, à Izmir, un handicapé mental âgé de 30 ans, Ahmet Ozün a été battu par les policiers jusqu'à l'évanouissement, parce qu'ils le croyaient "ivre" à cause de son comportement anormal.

FICHAGE DE TOUS LES CITOYENS

Le Gouvernement d'Ozal a inauguré une nouvelle pratique en vue de renforcer l'Etat policier et d'élargir l'arsenal répressif contre les adversaires du régime.

D'après le quotidien *Cumhuriyet* du 14 août 1985, sur l'ordre du Ministère de l'Intérieur, les anciens de 35.268 villages de la Turquie ont déjà commencé à dresser des fiches individuelles pour chaque personne. Ces fiches comprennent entre autres des renseignements concernant la tendance politique et le choix idéologique des habitants des villages. Les anciens sont chargés de faire signer ces fiches aux personnes concernées et de les remettre au poste de gendarmerie du village. Une copie de chaque fiche sera conservée dans le bureau du chef du village.

D'autre part, le Ministre de la Justice Necat Eldem a annoncé le 9 août que le passé judiciaire de chaque citoyen sera mis sur ordinateur afin d'accélérer les enquêtes policières.

EPREUVE DES AVOCATS

A l'occasion de la rentrée judiciaire, le Bâtonnier de l'Union des Barreaux turcs, M. Teoman Evren a déclaré, le 2 septembre, que les avocats sont systématiquement empêchés de défendre leurs clients.

Selon Evren:

- Dans les tribunaux militaires ou à la Cour de Sécurité de l'Etat, les avocats peuvent être expulsés de la salle d'audience sur une simple décision du juge.

- Au cours de l'enquête préliminaire, les accusés ne sont pas autorisés à voir leurs avocats. Dans les cas politiques, une enquête se déroule pendant des mois ou des années. Privé de tout contact extérieur, l'inculpé peut être soumis à la torture et être contraint de signer n'importe quelle déposition.

- Les avocats qui prennent en charge des procès politiques sont considérés comme "suspects". Il y a beaucoup d'avocats qui sont inculpés au cours des

procès pour les paroles qu'ils prononcent afin de défendre leurs clients.

Le Bâtonnier Evren a déclaré que cette situation constitue un atteinte grave aux droits de la défense reconnus par les conventions internationales.

299 PRISONNIERS REPENTIS

D'après la déclaration du Ministre de la Justice Eldem, 299 condamnés par des tribunaux militaires turcs pour "crimes contre l'Etat" ont bénéficié de la loi sur les repentis en vigueur jusqu'au 11 septembre.

Adoptée pour quatre mois par le Parlement le 7 mai dernier, cette loi, appelée plus communément "loi sur les mouchards", prévoyait l'acquiescement des condamnés pour "crimes contre l'Etat", s'ils n'avaient pas eux-mêmes commis d'action violente, et des réductions de peines dans les autres cas.

En échange, ils devaient fournir à la justice des renseignements sur les organisations auxquelles ils appartenaient, auteurs d'attentats, meurtres, attaques à mains armées et vols.

Cette loi a également permis aux repentis de bénéficier de la protection de l'Etat pour éviter des représailles. Ils pouvaient ainsi, s'ils le souhaitaient, changer d'identité, partir à l'étranger ou encore se faire payer une opération de chirurgie esthétique pour ne pas être reconnus.

BILAN DE L'OPERATION AU KURDISTAN

Comme indiqué dans le numéro précédent, d'après un communiqué de l'Etat-major, daté du 16 août 1985, le nombre total de ceux qui ont été tués à la suite des conflits armés qui se sont succédés depuis le 15 août 1984 s'élève à 216, dont 97 sont des militants kurdes, 56 des militaires ou policiers et 63 des civils.

Nous re prenons ci-dessous les autres détails concernant les opérations au Kurdistan de Turquie jusqu'au 15 août:

Capturés vivants	309
Identifiés et recherchés	641
Attaques par les Kurdes	102

Armes capturées:

Pistolets	836
Mitraillettes	8
Fusils	860
Fusils automatiques	11
Grenades	157
Mines anti-chars	43
Mines anti-personnel	48
Lanceurs de missiles	2
Petites armes	47.314

Procès contre les militants kurdes capturés:

- Groupe d'Eruh: 98 personnes dont 10 ont déjà été condamnées à la peine capitale, une à la prison à vie et 38 à des peines de prison allant jusqu'à 24 ans.

- Groupe de Semdinli: 12 personnes.

- Groupe de Sason: 90 personnes.

- Groupe de Cukurova: 16 personnes.

Récemment, le 11 septembre, 23 militants kurdes ont été traduits devant un tribunal militaire à Diyarbakir sous l'accusation d'avoir participé à une attaque armée perpétrée à Semdinli par le PKK.

Opérations récentes:

Du 1er août jusqu'au 12 septembre 1985, la pres-

se turque a annoncé les opérations suivantes au Kurdistan:

3.8, les militants kurdes ont abattu par balles un officier et cinq soldats dans le district de Sason, de la province de Siirt. Le même jour, dans le village de Karahasanlı de la province de Kars, un paysan a été mitraillé par les militants en représailles pour fait de dénonciation.

4.8, dans la province de Hakkari, 11 militants kurdes ont été arrêtés pendant qu'ils pénétraient en Turquie par la frontière iranienne.

7.8, un militant kurde a été abattu dans le district de Genç, province de Bingöl.

9.8, les forces de sécurité ont annoncé qu'elles avaient capturé, au Mont d'Ararat une quinzaine de militants kurdes, accusés d'avoir attaqué plusieurs groupes de touristes étrangers.

16.8, à Hakkari, la voiture du Chef de la Police a été mitraillée par les militants kurdes et un policier a été blessé.

17.8, Au Mont d'Ararat, six militants kurdes ont été capturés.

18.8, Les forces de sécurité affirment que les militants kurdes auraient saccagé deux maisons dans le village de Kengala, à Van, et ont abattu 10 personnes.

22.8, Au Mont d'Ararat, trois militants kurdes ont été abattus et un autre capturé.

25.8, A Agri, 6 sympathisants du TKSP ont été arrêtés.

26.8, A Sırnak, Siirt, deux soldats ont été tués pendant un accrochage avec des militants kurdes.

11.9, au cours d'un autre accrochage à Catak dans la province de Van, deux militants kurdes ont été abattus par les forces de sécurité qui, de leur côté, ont perdu un soldat.

Les dimensions du conflit armé au Kurdistan deviennent de plus en plus alarmantes pour Ankara. Récemment, les Forces armées, pour pouvoir mieux se préparer aux opérations de ratissage, ont déclenché, le 4 septembre 1985, d'importantes manœuvres militaires au Kurdistan de Turquie. Le Général-Président Evren ainsi que le Chef de l'Etat major Necdet Urug, le Ministre de la Défense Yavuztürk et tous les commandants de l'Armée ont assisté à ces manœuvres.

"L'ETAT MAJOR TURC MENT..."

D'autre part, le Comité du Kurdistan à Paris a publié le 28 août un communiqué de presse dans lequel il déclare: "L'Etat-major turc qui jusqu'aujourd'hui a observé un silence complet au sujet de la guerre menée au Kurdistan a déformé le bilan d'une année d'actions, d'opérations militaires, d'arrestations et d'assassinats.

"Toutes les actions réalisées à cette époque ont été dirigées par l'HRK (Unité de Libération du Kurdistan), créé le 15 août 1984. Actuellement il existe une ligne sur 1000 kilomètres, de Semdinli et Yüksekova (province de Hakkari), en passant par le sud-ouest, jusqu'au nord-ouest, où une lutte farouche est menée. Les villes situées dans cette zone de combat sont: Hakkari, Bitlis, Mardin, Van, Mus, Bingöl, Diyarbakır, Elazığ, Urfa, Adıyaman, Kars, Agri et Dersim (Tunceli).

"En tout 117 attaques, embuscades et affrontements ont eu lieu. Lors de ces affrontements, 402 soldats, policiers, gardiens et représentants militaires de haut rang (dont 30 pc d'officiers et de sous-officiers) ont été tués et 188 autres blessés.

"130 soldats turcs ont été faits prisonniers, désarmés pour être relâchés ensuite.

"46 dénonciateurs réputés ont été punis par la mort."

RADICAUX EUROPEENS EXPULSES

Le 8 août, quatre manifestants du Parti radical européen, qui avaient manifesté à Ankara ont été arrêtés par la police et expulsés vers la RFA. Le député italien Gianfranco Spadaccia et ses trois amis étaient venus en Turquie dans le cadre de la campagne lancée par le Parti radical qui voulait, à l'occasion de l'anniversaire d'Hiroshima, attirer l'attention des Etats sur l'extermination des populations par la faim, "holocauste de notre temps". Il avait organisé des manifestations dans douze capitales du monde.

AUTRES ARRESTATIONS RECENTES

13.8, à Kayseri, 16 personnes sont accusées pour avoir milité clandestinement pour 6 organisations de gauche différentes.

18.6, à Kozaklı, Nevşehir, 12 militants présumés d'une organisation de gauche ont été arrêtés.

26.8, la police a arrêté 20 personnes de gauche à Bursa.

7.9, à Istanbul, 24 personnes ont été arrêtées pour avoir tenté de réorganiser l'Union du Peuple révolutionnaire (DHB).

11.9, à Istanbul, 10 militants du mouvement kurde Ala Rızgari et 20 de TKP/ML sont arrêtés par les forces de sécurité.

NOUVEAU PROCES CONTRE TSIP

Le procureur militaire d'Istanbul a ouvert un nouveau procès, le 10 septembre 1985, cinq ans après le coup d'Etat militaire, contre 16 membres du Parti Socialiste Ouvrier de Turquie (TSIP), un des partis de gauche légaux qui avait été interdit en 1981 par la junte.

Les inculpés sont accusés d'avoir mené des activités communistes et pro-soviétiques suite à la décision des dirigeants du parti, exilés en Europe.

Chacun des inculpés risque une peine de prison d'au moins 10 ans.

D'autre part, le 16 août, 15 militants présumés des Avant-gardes révolutionnaires du Peuple (HDO) ont été traduits devant un tribunal militaire, à Istanbul. Le procureur réclame des peines de prison allant jusqu'à 24 ans pour chacun.

Le 8 septembre, un nouveau procès politique contre 13 militants présumés du Dev-Yol a commencé à Istanbul. Accusés d'avoir commis des actes de violence, chacun d'entre eux risque la peine capitale.

La veille du cinquième anniversaire du régime militaire, le 11 septembre, 71 nouvelles peines de mort ont été requises dans le procès des militants du Dev-Yol qui se déroule à Erzurum. Le procureur militaire a également réclamé la prison à vie pour dix des accusés et des peines de prison allant jusqu'à 24 ans pour 636 autres.

CONDAMNATIONS RECENTES

8.8, à Istanbul, 11 accusés du procès de Dev-Yol ont été condamnés à une peine de prison de 7 ans et demi, et un militant de Kurtulus à 13 ans et 4 mois.

9.8, à Izmir, 34 personnes, détenues pour un procès politique, ont été condamnées, dans un autre procès, à des peines de prison allant jusqu'à 2 ans, pour avoir adressé une pétition au Général Evren en signe de protestation contre les mauvais traitements subis dans la prison.

16.8, à Istanbul, trois membres présumés TIKKO/Bolchevique ont été condamnés à une peine de prison de 13 ans et 4 mois chacun.

22.8, à Izmir, 16 activistes de droite ont été condamnés à des peines de prison allant jusqu'à 36 ans.

31.8, à Izmir, 9 membres présumés du Parti Communiste révolutionnaire de Turquie (TDKP) ont été condamnés à une peine de prison de 8 ans chacun.

5.9, à Istanbul, le procès contre Kurtulus s'est soldé par la condamnation de 13 personnes à des peines de prison allant jusqu'à 20 ans.

EPREUVE DES PROFESSEURS

Les contrats d'engagement de 7.360 professeurs d'université et de 123 doyens de faculté ont pris fin le 31 août. Si leurs contrats ne sont pas renouvelés, les professeurs en question se retrouveront en chômage. C'est pour cette raison qu'il a régné une atmosphère d'inquiétude dans toutes les universités de Turquie, pendant toute la période des vacances.

Pour le remplacement des 123 doyens, les présidents d'université ont introduit au Conseil supérieur de l'Enseignement (YOK) les noms de 369 candidats. D'après la réglementation du YCK, les services de renseignement effectuent une enquête approfondie sur les options politiques et philosophiques de tous les candidats.

D'autre part, malgré le fait que la loi martiale a été levée dans plusieurs villes universitaires, les professeurs d'université qui avaient été licenciés sur l'ordre des autorités militaires n'ont pas encore été réinvestis dans leurs fonctions.

Comme nous l'avons déjà signalé dans le numéro précédent, le Conseil administratif de l'Université d'Ankara a refusé la requête de 7 professeurs dans ce sens.

Le 17 août, 11 professeurs licenciés de l'Université d'Egée, Tayyar Bora, Cumhuriyet Ertekin, Erol Mavi, Yavuz Aksu, Ataman Tangör, Oya Tangör, Veli Lök, Sükrü Bozkurt, Hüseyin Tural, Türkan Süren et Hüseyin Balci ont entrepris la même démarche, mais leur requête a aussi été refusée par l'Administration.

Suite à ce refus, les professeurs ont adressé un recours à la Cour administrative pour la restitution de leurs droits.

La Cour administrative d'Ankara a déjà prononcé une décision en faveur du professeur Figen Güllalp de l'Université Gazi à Ankara. La même cour a annulé aussi une autre décision de licenciement concernant quatre hauts fonctionnaires du Ministère de l'Education nationale, Saim Açıköz, Adil Konuk, Eyüp Ak et Osman Kaplan.

Si les universités ne tiennent pas compte des décisions de la Cour, d'après la déclaration d'un porte-parole, les professeurs en question auront recours à la Cour européenne des droits de l'Homme et intenteront des actions en dommages-intérêts contre les dirigeants universitaires.

UN JOURNALISTE ARRETE

Le rédacteur en chef du quotidien *Türkkani*, à Samsun, M. Mustafa Uysal a été arrêté le 8 juillet pour avoir publié un article sur les détournements de fonds du maire de la ville. Le tribunal qui a ordonné son arrestation a également suspendu la publication du journal en question.

NOMBRE DES IMMIGRES TURCS

D'après les données du Ministère de l'Emploi de Turquie, le nombre total des travailleurs turcs à l'étranger s'est élevé à 1.083.000 en 1984. La population

totale des ressortissants turcs à l'étranger, les travailleurs immigrés et les membres de leurs familles atteint 2.274.000.

La répartition des travailleurs turcs dans les différents pays est comme suit:

RFA	595.568
Hollande	77.675
France	65.832
Belgique	31.100
Danemark	8.991
Angleterre	11.648
Autriche	29.166
Suisse	25.254
Suède	10.000
Norvège	1.400
Australie	39.000
Arabie S.	140.000
Libye	38.000
Irak	5.800
Koweït	4.000
Emirats	700
Syrie	230
Jordanie	8.000
Liban	457
Iran	185
Qatar	55
Bahrein	50
Algérie	20

La même source a fait savoir que le nombre des travailleurs turcs qui ont bénéficié des primes au retour accordées par l'Allemagne fédérale a à peine atteint 136.000 alors qu'ils étaient plus de 600 mille dans ce pays.

CHOIX POLITIQUES DES TURCS

Le quotidien *Milliyet* du 31 août a publié une étude du sociologue Faruk Sen sur les choix politiques des ressortissants turcs se trouvant en Allemagne fédérale.

D'après les résultats d'un sondage effectué sur 14.551 Turcs adultes, 63,2 pc d'entre eux sont favorables au parti social-démocrate SPD, 27,7 pc au CDU/CSU, 3,3 pc au FDP et 3,9 pc aux Verts.

M. Sen dit également que 22 mille Turcs seraient adhérents du SPD et qu'ils constituent 2,2 pc du million d'adhérents que compte ce parti social-démocrate.

TURCS DANS L'ARMEE BELGE

Selon le quotidien turc *Tercüman* du 11 août, parmi les jeunes Turcs qui ont été naturalisés belges, 200 d'entre eux ont été appelés sous les drapeaux pour faire leur service militaire de 9 mois. Le nombre des Jeunes turcs qui sont naturalisés belges tout en gardant leur nationalité turque atteindrait un millier et ils attendent eux aussi leur tour pour le service militaire.

Pourtant, parmi ces jeunes, certains d'entre eux ont déjà fait leur service militaire dans l'Armée turque pour une durée de deux mois, service réduit dont les jeunes immigrés peuvent bénéficier en échange du paiement de 300.000FB.

Du fait qu'il n'y a pas un accord bilatéral entre la Belgique et la Turquie, les jeunes Turcs ayant la double nationalité sont tenus, par les autorités belges, de faire un deuxième service militaire dans l'Armée belge.

Récemment, le correspondant du *Tercüman*, M. Sıtkı Uluç a été appelé à faire son service militaire en Belgique alors qu'il a déjà payé 300.000 FB à la Tur-

./..

quie et qu'il a déjà fait un service militaire de deux mois dans l'Armée turque. Là-dessus, ce journal qui avait fait une propagande spectaculaire pour encourager les jeunes Turcs à devenir belges, a lancé une campagne contre l'obligation d'un deuxième service militaire dans l'Armée belge. Une campagne qui fait hésiter maintenant beaucoup de jeunes Turcs alors qu'ils avaient décidé de se naturaliser.

D'autre part, le même journal avait annoncé dans son numéro du 12 mai qu'un grand nombre de jeunes Turcs avait déjà été recruté par l'Armée allemande pour pouvoir combler le déficit humain de son effectif. D'après ce journal, le Chef de l'Etat-major allemand Wörner a tenu une série de pourparlers avec les dirigeants militaires turcs à ce propos, pendant sa visite récente en Turquie, mais ces derniers n'auraient pas accepté d'exempter les jeunes Turcs de double nationalité du service militaire dans l'Armée turque.

REFOULEMENT DES REFUGIES

Des incidents ont eu lieu les 10 et 18 août entre des ressortissants turcs venus demander l'asile politique en Belgique et la gendarmerie de l'aéroport de Zaventem.

L'Association "Aide aux personnes déplacées" a communiqué que 76 ressortissants turcs ont ainsi été reconduits à la frontière sans avoir pu s'expliquer auprès des forces de l'ordre. 139 autres ont été admis à séjourner temporairement en Belgique car ils avaient introduit une demande pour bénéficier du statut de réfugié politique.

APD souligne que les 76 autres d'origine arménienne n'ont pu bénéficier des services d'un traducteur pour s'expliquer auprès des gendarmes. "Nous sommes consternés de voir comment la gendarmerie et l'Office des étrangers ignorent les obligations internationales de la Belgique ainsi que la propre législation belge sur l'accès au territoire," ajoute l'association.

ACTES ANTI-IMMIGRES

27.7, à Liège, la Police des étrangers a avisé un travailleur turc, Halil Ozer que sa petite-fille, née l'année passée en Belgique, devait être renvoyée en Turquie, alors qu'elle devenait automatiquement belge selon la Loi Gol. Le père de petite fille, Mehmet Ozer se trouve en Belgique depuis 20 ans et purge actuellement une peine de prison de 3 ans à Liège. Après son incarcération, la police a renvoyé d'abord sa femme et lui a notifié qu'après avoir purgé sa peine il serait soumis lui aussi à la même procédure. La police ne tolère pas que la petite fille reste, étant belge, chez son grand père.

2.8, à Berlin-Ouest, une jeune femme turque, Leyla G. a été agressée par des inconnus alors qu'elle rentrait chez elle.

3.8, à Krefeld, un travailleur turc, Cibo Dogan, âgé de 36 ans et père de quatre enfants, s'est suicidé suite à une dépression nerveuse. Il était en chômage depuis longtemps.

6.8, à Copenhague, un hôtel hébergeant des candidats au statut de réfugié a été attaqué par quelque 300 Danois scandant des slogans xénophobes et racistes. La police a empêché de justesse un lynchage.

7.8, à Passau (RFA), une maison habitée par une famille turque a été incendiée par des inconnus tôt le matin.

11.8, à Hambourg, un travailleur turc, Hasan Soy-maz, père de quatre enfants, s'est suicidé par pendaison. Il aurait été en chômage depuis longtemps.

28.8, D'après la revue allemande Quick, de jeunes activistes appartenant à plusieurs organisations d'extrême-droite auraient tenu une réunion à Bruxelles au cours de laquelle ils auraient décidé de lancer une campagne de violence contre la libre circulation éventuelle des travailleurs turcs dans les pays de la CEE. Se référant aux autorités allemandes, la revue ajoute que ces activistes ont déjà perpétré 74 actes de violence contre des étrangers au cours de l'année passée.

SOLIDARITE AVEC 1256 INTELLECTUELS

"Par la présente déclaration, nous affirmons notre entière solidarité avec les écrivains, les artistes, les juristes et les savants de Turquie qui sont actuellement poursuivis pour des "crimes" que nous aurions probablement commis nous-mêmes, eussions-nous vécu en Turquie..."

Telle est la déclaration faite par un groupe d'éminents intellectuels de tous les coins d'Europe, à l'occasion du 5ème anniversaire du coup d'état.

Dans cette déclaration rendue publique par le Professeur Server Tanilli, au nom de cette Initiative en vue de la Solidarité avec 1.256 Intellectuels de Turquie, les signataires ont souligné leur refus de participer à "cette conspiration du silence" qui entoure la répression brutale menée contre leurs confrères en Turquie et appellent les intellectuels du monde entier à joindre leur voix à la leur.

Parmi les signataires de cette déclaration, on peut trouver: Bibi Anderson, Amar Bentoumi, Pieter Dankert, Max Frisch, Costa Gomes, Yannis Ritsos, Otto Schilly, Antoine Sanguinetti, Alain Tanner, Mikis Teodorakis, Per Westberg et Jean Zigler.

Ils réclament que "tous les procès concernant des

'délits d'opinion ou de presse' soient abandonnés, que toutes les personnes gardées en détention pour de tels délits soient libérées et que toutes les limitations imposées aux libertés de pensée, de presse et d'associations soient levées."

D'autre part, M. Comman MacCarthy du Washington Post, dans une lettre adressée à la Commission des Juges, le 31 juillet 1985, a proposé l'Association turque de la Paix pour l'attribution du Prix Robert F. Kennedy des Droits de l'Homme de 1985.

UNE MUSI-CASSETTE DE SOLIDARITE

Les musiciens originaires de Turquie, Delal, Emekçi, Gülistan, Mehmet, Koç, Melike Demirag, Nedim Hazar, Yarıstan, Hizamettin Arıç, Orhan Temur, Rıza Aslandogan, Tahsin Incirci, Tülay German, Sivan Perwer, Ufuk Adalı et Heval ont produit une musci-cassette commune. Les recettes de cette musci-cassette sont destinées à la campagne de solidarité avec 1256 intellectuels persécutés en Turquie. Cette musci-cassette peut être commandée à 10 DM (200 FB) par l'intermédiaire d'Info-Türk.

CORRUPTION RELATIVE A L'ACHAT DES F-16

Les allégations de corruption concernant l'achat des chasseurs F-16 ont soulevé une polémique dans la presse turque et toutes sortes de rumeurs ont circulé en rapport avec l'ex-général Tahsin Sahinkaya, ancien membre de la junte militaire et Commandant des Forces Aériennes de Turquie.

Après une longue période de marchandages, le gouvernement turc a décidé, le 7 septembre 1983, de choisir le Flying Falcon F-16 comme chasseur qu'il fabriquera en collaboration avec General Dynamics. Le contrat couvre l'assemblage et la cofabrication de 160 avions pour un prix estimé à 4,2 milliards \$. Les perdants dans cette course sont le F-18 de McDonnell Douglas et le F-20 Tigershark de Northrop.

Le 25 juin 1985, le Général Evren a inauguré l'usine de moteurs du F-16, à Eskisehir.

Quelques semaines plus tard, l'ancien vice-président de la General Dynamics, Takis Voltis, révélait lors d'une interview pour le quotidien turc *Milliyet*, en date du 11 juillet, que la Société avait offert des pots-de-vin d'un montant de 12,5 milliards LT à quelques hauts fonctionnaires afin d'obtenir le marché mais il ne mentionnait pas les noms des différentes personnes corrompues.

Toutefois, le magazine "Time" du 14 novembre 1983 avait déjà cité le nom du Général Sahinkaya parmi les personnages corrompus et le qualifiait d'être "un des généraux de l'armée le plus riche au monde".

Bien que les milieux de l'opposition aient demandé que le Conseil d'Etat de l'Inspection enquête sur cette affaire, en tant qu'autorité supérieure dans ce domaine, l'article no. 15 provisoire de la Constitution établie par la junte militaire interdit toute enquête et toute action légales contre toutes décisions ou mesures prises par le Conseil National de Sécurité (la junte militaire).

Le Ministre de la Justice Necat Eldem a déclaré que les allégations de corruption concernant les F-16 seraient soumises à une enquête si le Parlement décidait de lever l'article provisoire no. 15.

Mais, le Parlement, à cause des pressions exercées par le Général Evren, ne peut agir en ce sens et le Général corrompu Tahsin Sahinkaya conserve toujours son titre de "Membre du Conseil Présidentiel".

BENEFICES DU HOLDING MILITAIRE (OYAK)

La 25ème Assemblée Générale d'OYAK (Fondation d'Assistance Mutuelle des Forces Armées), s'est tenue le 31 mai 1985, à Ankara. D'après le rapport financier présenté par le Président Görmüs, malgré la stagnation économique de la Turquie, le taux de rentabilité de l'OYAK a atteint 130 pc pour 1984 et la Fondation a distribué des parts de bénéfice de 42,4 pc à tous ses membres en habit militaire.

D'après ce rapport, OYAK offre couramment des services à ses membres par l'intermédiaire de ses vingt différents comptoirs de stock militaire.

Le chiffre d'affaires annuel de ces comptoirs a atteint 10,2 milliards LT en 1984 contre 6,3 milliards LT, en 1983.

OYAK a été fondé voici 22 ans grâce à la contribution des officiers et sous-officiers de l'armée et, dans le but apparemment de leur procurer des bénéfices sociaux supplémentaires. Mais les 5 pourcents prélevés des salaires pour un montant total de 20 millions \$/an ont permis aux chefs militaires d'investir d'énormes fonds dans des entreprises industrielles et com-

merciales. Grâce à sa collaboration avec des sociétés étrangères comme Renault, International-Harvester, Good-Year et Mobil-Oil dans les industries automobile, pétro-chimique, de pneus et d'aliments en conserve et dans l'industrie du tourisme, OYAK est devenu, en peu de temps, un véritable mammoth du holding financier. OYAK est arrivé en quinzième position parmi les 500 sociétés les plus importantes de Turquie, en 1983.

La récente Assemblée d'OYAK, présidée par le Ministre de la Défense Nationale et à laquelle assistaient le Chef de l'Etat-Major et d'autres commandants de haut rang, a eu lieu à huis clos, en l'absence de la presse.

REVISION DU PACTE MILITAIRE TURCO-USA

Le gouvernement turc a demandé, le 17 septembre 1985, la révision du Pacte de Coopération économique et de Défense avec les Etats-Unis.

L'Accord Quinquennal turco-américain de Défense et de Coopération Economique (DECA) doit expirer le 18 décembre. Par ce pacte, les Etats-Unis bénéficiaient de facilités essentielles pour de nombreuses bases dans toute la Turquie, y compris une grande base aérienne, à Incirlik, près de la cité méridionale d'Adana, et de nombreux postes d'écoute recueillant des informations d'Union Soviétique.

En retour, la Turquie bénéficiait de subventions et de prêts dont le montant total, pour 1985, s'élève à 879 millions \$. Mais, du côté turc, on juge ce montant insuffisant. Ankara veut obtenir une aide plus substantielle dans la modernisation des équipements démodés qu'utilise encore l'Armée turque et dans la modernisation des transmissions technologiques.

Lors des entretiens pour la révision du pacte, les Etats-Unis vont demander des facilités à la Turquie pour ses Forces Rapides de Déploiement.

D'autre part, un expert américain, William M. Arkin, affirmait, dans son article paru dans le "Bulletin des Savants Atomistes", que les Etats-Unis ont déjà mis leurs forces atomiques, en Turquie, dans un état d'alerte semblable à celui des missiles basés au sol et des bombardiers B-52 chez eux.

Pour preuve, l'Institut de Recherche des Etudes Politiques mentionnait le "Bulletin des Munitions" d'octobre 1983, publié par le Quartier-Général des Forces Aériennes américaines en Europe.

D'après cette publication, les armes atomiques américaines implantées en Turquie sont "à un stade de croissance agressive" et ses quatre escadrons logistiques continuent d'être en état d'alerte.

L'article affirmait que les Etats-Unis ont entreposé "Quelques 500 ogives nucléaires en Turquie dont au moins 300 sont destinées à l'aviation."

"Les bombes atomiques américaines sont entreposées dans quatre bases aériennes turques: Eskisehir, Murted, Incirlik et Bahkesir, à la disposition de quatre unités turques des Forces Aériennes. La reprise de "l'état d'alerte" en Turquie signifie que l'aviation y est équipée de bombes atomiques en temps de paix et qu'elle est prête à frapper des cibles en Union Soviétique."

Arkin, d'ajouter que les opérations dans l'unique base aérienne de combat américaine de Turquie, à Incirlik, "se sont multipliées de façon significative depuis la signature de l'Accord en matière de Défense et de Coopération économique, en 1980, entraînant ainsi une augmentation du nombre d'avions affectés à Incirlik de 18 à 36 unités."